

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

L'année qui vient de s'écouler fut compliquée, la faute à un virus, que personne n'avait vu venir. Notre vie quotidienne mais aussi les projets de chacun ont été perturbés et il est encore difficile de nous projeter pour notre avenir. De plus, la gestion, par l'état fut parfois contradictoire, mais malgré ces difficultés et ces restrictions, une autre vie a vu le jour. Il faut remercier, plus particulièrement les personnels des services de santé qui font face avec des moyens humains et matériels insuffisants. Comme il faut féliciter cette solidarité entre les générations et les initiatives personnelles, comme dans notre commune, avec la fabrication de masques en tissu ou de visières. Le gouvernement a maintenu, les élections municipales, je pense qu'elles auraient dû être reportées. Même, s'il n'y avait pas d'obligation, j'ai proposé au conseil communal, les noms de personnes actives de notre commune pour constituer un comité consultatif.

Malgré tout, la vie se devait de continuer, il a fallu, entre autres, réorganiser l'accueil à l'école, à la mairie ou le ramassage des ordures ménagères. Pour la proximité et pour nos producteurs locaux, le marché et le tour du bocal n'ont pas été interrompus, tout en respectant les consignes sanitaires.

Pour la vie associative, à part quelques manifestations, la plupart, surtout les plus emblématiques comme la fête des jonquilles, le méchoui de St-Quentin ou le son et lumière ont été annulées. La municipalité annulant aussi le repas des anciens et la cérémonie des vœux. Toutes ces manifestations ainsi que la fête de la musique et le concert de Noël de l'ATVS sont repoussés pour l'année 2021, en fonction de l'amélioration de la situation sanitaire.

Des travaux ont été réalisés, particulièrement dans l'église, sono, électricité, lumière, parafoudres, rampes pour personnes à mobilité réduite. Un défibrillateur a été posé à la salle des fêtes, la maçonnerie du mur du calvaire du haut du bourg refaite sans oublier des travaux de voirie avec la réfection du parking des écoles et du foot.

Pour cette année, sont prévus, si tout va bien, l'agrandissement du groupe scolaire, le permis étant accordé, les travaux de la salle des fêtes, la commission de sécurité nous laissant un délai de quelques mois pour les faire et avec l'Intercom de la Vire au Noireau, le remplacement de passerelles dans la vallée la Souleuvre dans le cadre de la première tranche du "programme de restauration sur la Vire moyenne et sur les cours d'eau du bassin de la Souleuvre". La 2ème tranche du cœur du bourg, n'est pas oubliée et devrait suivre dans le futur.

2021, sera aussi, les 100 ans de la construction et de l'inauguration de notre monument aux morts. N'oublions pas, ces noms qui y sont gravés, une génération de Tournerais, dont la jeunesse fut sacrifiée lors de la guerre 14- 18.

J'ai une pensée, pour nos anciens combattants, qui nous ont quitté et dont l'association communale devenue orpheline va cesser d'exister.

Un point positif, c'est de voir l'installation de nouveaux habitants, et en cette nouvelle année, nous devons rester optimiste malgré cette situation pandémique. Mon espérance est de voir la fin de ce virus.

Avec l'ensemble des salariés et des élus, je vous souhaite une bonne année.



REMISE DE LA MÉDAILLE D'OR DU TRAVAIL pour ses 35 ans au service de la collectivité à Bernard, le samedi 18 janvier lors de la cérémonie des vœux, par M. Alain Declomesnil, maire en présence de Mme Corinne Ferret, sénatrice, Mme Catherine Gournay Leconte, conseillère régionale, M. Alain Turret, député et d'une grande partie de la population tourneraise.

LE CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS.

Lundi 11 novembre 1918, à 11h00, les cloches de l'église sonnent à la volée, la première guerre mondiale vient de s'achever, l'armistice a été conclu entre les différents protagonistes.

Comme beaucoup de pays, la France particulièrement touchée, voit le calvaire de 4 années d'une grande boucherie se terminer, avec pour ses soldats : 1,5 millions de morts et disparus, et 4 millions de blessés, dont certains handicapés ou mutilés, sans oublier les 300 000 civils tués et les ravages de la grippe espagnole. Dans tous les villages, chaque famille est affectée par cette tragédie et pour la majorité de la population, l'horreur a atteint son paroxysme, cette guerre, c'est certain est la "Der des Der".

En France, les premiers monuments honorant les soldats morts sont apparus après la guerre de 1870-1871. Mais avec ce conflit de 14-18, sur l'initiative des citoyens et des municipalités, l'édification de ces monuments va se généraliser.

Dans l'esprit de la loi du 25 octobre 1919 et de son article 5, l'Etat sous la présidence de Raymond Poincaré, s'associe à cette démarche pour une reconnaissance officielle et incite les communes à élever des monuments en hommage à leurs concitoyens "morts pour la France".

La municipalité prend ses dispositions pour l'élévation d'un monument pour ses enfants nés ou domiciliés au Tourneur qui sont tombés au champ d'honneur. Les élus, sous l'égide de son maire Jules Barbot*, lors de la séance extraordinaire du 19 mai 1920, prie le Préfet d'être son interprète auprès du conseil général, pour obtenir une subvention. La loi de finance du 31 juillet 1920 et son article

81, accorde des aides, selon un barème basé sur le nombre de morts pour 100 habitants et la richesse de la commune. A la séance ordinaire du 26 août 1920, le conseil municipal approuve la délibération de la commission administrative du bureau de bienfaisance, pour abandonner gratuitement le terrain nécessaire, situé dans l'angle du cimetière, à l'érection du monument et au transfert des corps de ceux dont les familles désirent qu'ils soient inhumés dans le caveau.

Au Tourneur, comme partout ailleurs, les subventions de l'Etat ne suffisent pas, il faut faire appel aux habitants, aux anciens combattants et aux familles des soldats morts. Pour cela les élus se répartissent en plusieurs groupes, mais 2 souscriptions sont nécessaires et ils récoltent 6 901,25 et 3 358,50 francs, de l'époque.

Le monument est conçu par l'entreprise Morel-Huet de Neuville, dont les plans datent d'août 1919. Il se compose de 2 parties, un obélisque commémoratif en granit et une statue de poilu. Cette dernière est livrée fin avril 1921, d'un coût de 3 000 francs, est l'œuvre du sculpteur Etienne Camus, né à Toulouse, qui s'intitule "le poilu au repos", éditée en série, elle est recensée à plus de 700 exemplaires, elle est en fonte de fer bronzé peint et mesure 1 m 60 pour un poids d'environ

200 kg.

La commune a voté une somme de 6 050 francs pour le monument et à la séance ordinaire du 4 juin 1921, le conseil sollicite à nouveau le préfet pour l'obtention d'une subvention la plus élevée que possible auprès de l'Etat.

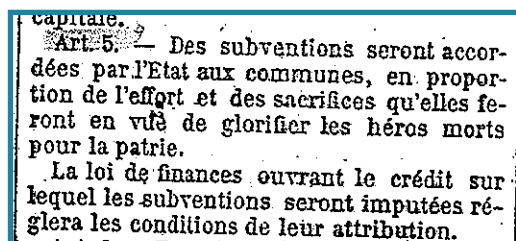
Le jeudi 3 novembre 1921 à 10h00 du soir, en présence de M. Jules Barbot, maire, Fernand Lebin, adjoint, Jules Nigault, Pierre Etienne, Pierre Legrand, conseillers, Alfred Rabache, curé du Tourneur, Aristide Feuillet, garde champêtre et Pierre Septvents, fossoyeur, il est procédé à l'exhumation dans le cimetière et à la réinhumation dans le caveau situé sous le monument des corps des soldats : Victor Blais, Léon Buffard, Georges Leroyer, Ernest Levardeois et Louis Raffin. Des places sont réservées pour les corps des soldats dont les familles ont demandé le retour : Léon Hardy, inhumé le 1er mai 1922, Albert Hardy, inhumé le 12 octobre 1922 et Léon Lehoux inhumé le 6 juin 1923.

Le dimanche 6 novembre 1921, le bourg du tourneur est pavoisé et décoré, des fleurs à profusion ont été déposées au pied du monument où 62 noms sont gravés. Après la cérémonie religieuse, célébrée par le père Rabache, il est inauguré, vers 11h15, sous un temps pluvieux, par le sous-préfet de Vire et les autorités de la région, Cautru, Boivin-Champeaux, Lagouge. Après le banquet servi à une soixantaine de convives, les plaques commémoratives apposées dans l'église sont bénies et la journée se conclue à 17h00 par un vin d'honneur offert aux démobilisés et aux jeunes gens

des classes 22 et 23.

La journée commémorative du 11 novembre est officialisée par la loi du 24 octobre 1922. Le 7 février 1929 l'association des anciens combattants et démobilisés de la guerre 14-18 est constituée de 135 membres sous la présidence de Fernand Lebin.

La guerre de 14-18, ne fut pas, hélas, la "Der des Der", d'autres guerres viendront ajouter de nouveaux noms sur l'obélisque.



Journal officiel de la république française
du 26 octobre 1919

ANECDOTES CONCERNANT LE POILU :

Lors de la 2ème guerre mondiale, probablement dans les premiers mois de l'occupation allemande (pas de date précise), des soldats par provocation, dégradent le poilu du monument aux morts. Ils lui coupent la tête, et la jettent dans le lavoir qui est à l'époque situé derrière l'ancienne boucherie louse.

Jules Barbot, le maire du Tourneur, lui-même ancien combattant de 14-18, est averti à son domicile de la Pelbouquière. Il vient au bourg, sur sa petite moto et va trouver l'officier allemand le plus gradé. Ce dernier, respectueux de ce monument érigé à la mémoire des soldats, morts de la 1ère guerre mondiale, ordonne à ses hommes de refixer la tête et sanctionne les responsables. Cet officier a sûrement vécu les atrocités de cette guerre, à la différence de ses jeunes soldats.

Le poilu est repeint en 2019, et vu son poids pour le transporter, quelques personnes proposent leur aide. Lors de son remplacement sur son socle, par une mauvaise manipulation la tête leur reste dans les mains. Pantois et embarrassés, l'inquiétude les gagne, évidemment, comme beaucoup de tournerais, ils ne connaissent pas cette histoire. Rassurés, ils purent réparer leur maladresse et remettre la tête à sa place.

* Jules Barbot est né le 9 mai 1869 et décédé le 22 décembre 1953 à Le Tourneur, élu conseiller le 19 mai 1912, Maire de la commune du 10 décembre 1919 jusqu'au 5 février 1950, il a été aussi conseiller d'arrondissement.

Sources : personnelles, délibérations communales (archives départementales.) et Wikipédia.

INFORMATION

- Le ramassage des ordures ménagères est le vendredi sauf si c'est un jour férié. Dans ce cas, la collecte est réalisée le samedi. Dépôt des sacs à partir de la veille après 19h ou le matin du jour de collecte avant 6h.
- En raison de travaux de rénovation, la salle des fêtes ne sera plus disponible à compter du 1er juin 2020 jusqu'à la fin de l'année.

ÉTAT CIVIL



DÉCÈS

MARIE Octave, 26/01/2020
LECHARTIER Gilbert, 07/03/2020
LELIÈVRE Joël, 04/04/2020
STACEY Janine, 21/05/2020
MARTIN Daniel, 30/06/2020



Baptêmes civils

ROUSSEAU SOULARD Marin et Rafaël,
le 08/08/2020
BRUNET Timaë, le 19/09/2020



Mariages/PACS

DUCHEMIN Thomas et BEAUVAIS Malorie, mariés le 06/06/2020
MOISSON Yoann et DAVID Charlene, mariés le 29/08/2020
VIMONT Aymeric et GUESNON Anne-Lise, pacsés le 30/01/2020
MELGAR VALDEZ Erwin et CHAMPON Alizée, pacsés le 03/09/2020

Naissances



26/01/2020 CHEVALLIER Pierre
28/02/2020 LEPROVOST Lizio
26/03/2020 DEWILDE Judith
05/05/2020 LE TORTOREC Selma
07/05/2020 LEPROVOST Roséa
27/07/2020 VIMONT Sacha
17/08/2020 MELGAR Cataleya
26/10/2020 BLEUZE Achille
23/11/2020 MARIE Zélie
04/12/2020 LECESNE Yaël
20/12/2020 DUVAL Arya

ÇA S'EST PASSÉ EN 2020



CONSTITUTION DES COMMISSIONS :

Commission de la salle des fêtes : Denis Lefrançois, Adjoint au Maire, a la gestion de la salle des fêtes pour les locations de la salle des fêtes et suppléante Fabienne James.

Commission des voiries : Denis Lefrançois et Didier Duchemin

Commission Bâtiment : Denis Lefrançois et Didier Duchemin

Commission communication : Fabienne James

Commission jumelage : Didier Duchemin et Dany Payen

Commission cimetière : Denis Lefrançois, Didier Duchemin et Sandrine Marie

Commission vie citoyenneté : Didier Duchemin, Dany Payen et Fabienne James

LE COMITÉ CONSULTATIF :

Il est composé des personnes suivantes, Marcel Levayer, Davy Boulmay, Henri Dewille, Elyse Girard, Marianne Jacqueline, Tom Larcheray, Régis Lecamus.

Malheureusement, Marcel LEVAYER nous a quitté le 20 décembre 2020. Il était un enfant de la commune où il est né le 3 mars 1946. En dehors de sa vie professionnelle, il fut un membre actif dans plusieurs associations notamment comme président du club de foot. Entré au conseil municipal du Tourneur, en 1994, il devient 2^{ème} adjoint fin 2021. Il fut un élu disponible, à l'écoute, n'hésitant pas à participer pour des travaux dans la commune.



Journées du patrimoine : belle participation aux visites guidées du château des noyers, les 19 et 20 septembre, avec au moins 91 adultes et 14 enfants de + de 10 ans.



Travaux dans l'église, dont les rampes intérieures et les lumières.



Maçonnerie du calvaire du haut du bourg, refaite, en novembre, par Eric Jarry et Bernard Guillemette.



VIE ASSOCIATIVE

LA COMPAGNIE DU LIT QUI GRINCE

Après A Table !, la compagnie du Lit qui Grince, dirigée par Amélie Boblin, prépare actuellement son prochain spectacle : "ELLES" (titre provisoire). Deux sessions de répétitions d'une semaine dans la salle des fêtes du Tourneur ont eu lieu en juillet et octobre.

Accompagnée d'Emilie Brown, ancienne élève des ateliers danse de l'Association Bocaine de Coordination, et de Margot Jouenne, danseuse dans la compagnie depuis 2015, Amélie interroge leurs positionnements de femmes dans la société actuelle. "ELLES cherche à déconstruire les injonctions, le regard posé sur nos corps, nos mots, nos agissements et celui, anticipé ou non, du corps social, familial, de couple." Toutes trois explorent les fragilités, les failles, les violences et font l'éloge de la sensibilité, de la tendresse, de l'apaisement.

Premier extrait présenté le 20 février, au Tourneur, dans le cadre de la soirée "un genre de cabaret" (programmation culturelle du CLAC, soutenue par la commune de Souleuvre).

Retrouvez des extraits de "ELLES" sur la page facebook et la chaîne YouTube de la compagnie.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le changement de nom de la compagnie : le Lit qui Grince devient...



Retrouvez-nous dès maintenant sur notre site internet : www.lemorceauesucre.com
Nos nouvelles adresses mails :
contact@lemorceauesucre.com
amelie@lemorceauesucre.com
lise@lemorceauesucre.com



LE TOUR DU BOCAL



Le Tour Du Bocal est une association qui souhaite promouvoir une consommation locale et durable, mettre en lien les consommateurs de Souleuvre en Bocage avec les producteurs locaux.

Les coopérateurs commandent des produits par internet et viennent les chercher au Tourneur, dans l'ancienne cantine, lors d'une permanence le mardi soir, de 17h30 à 19h. Le fonctionnement du Tour Du Bocal a été quelque peu chamboulé au printemps par le confinement. L'association avait à cœur de continuer son action qui prenait tout son sens par un service de proximité, un soutien aux producteurs durant cette période et la construction d'une économie respectueuse de tous. Nous avons allongé nos permanences

et organisé un circuit dans la salle de fêtes du Tourneur. La demande d'adhésion a beaucoup augmenté, les achats ont doublé. Il a fallu que les producteurs s'adaptent et que les coopérateurs multiplient les heures de bénévolat. Depuis, nous avons repris un rythme plus classique. Nous restons convaincus de la nécessité de permettre une consommation locale, respectueuse des hommes et de l'environnement et construire des espaces de rencontre et de solidarité.

Le Tour du Bocal, avec le Collectif Local d'Action Culturelle, prépare un événement au milieu des jardins pour le premier week-end de Juin 2021. Nous souhaitons organiser une randonnée qui s'arrête dans les jardins du Tourneur, pour découvrir au détour d'un arbre, des animations, des contes, des mini-concerts et des expositions d'œuvres d'artistes et d'artisans locaux.

Pour l'instant, le circuit et les animations ne sont pas fixés et tout est à construire. Alors si vous avez envie de contribuer au projet, d'ouvrir votre jardin et/ou proposer une activité ou dévoiler vos savoirs faire, faites-le nous savoir!

letourdubocal@riseup.net
07 66 88 70 49

● COMITE DES FETES

Le comité des Fêtes a le plus grand regret d'avoir annulé les manifestations (loto, fête du château) vu les circonstances du coronavirus. Mais, le comité maintient les décorations de Noël pour cette année.

Pour l'année à venir 2021, En février un loto, le samedi 6 juin le château et un autre loto en novembre, selon les nouvelles directives gouvernementales, nous vous remercions de votre compréhension,

Le comité des fêtes de le tourneur vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

● FETE DES JONQUILLES

Habitants de Le Tourneur et de Soulevre en Bocage, comme vous le savez tous, nous avons été contraints d'annuler la traditionnelle fête des jonquilles au lieu-dit le Moulin Pinel, qui a lieu habituellement mi-mars de chaque année. Pour 2021, prenez note de la prochaine édition : le dimanche 21 mars.

Il est impossible de se projeter pour les mois à venir. Toutefois, nous avons décidé de donner un coup de pouce au père Noël, afin de combler nos enfants à l'école du Courbançon de Le Tourneur, nous tenons à vous souhaiter une année 2021 plus sereine, pleine de joie, de bonheur, de santé...

Prenez soin de vous !

Fabienne, la présidente, Davy le secrétaire et Marie-Anne la trésorière.



● LA COMPAGNIE DES OUTILS

L'atelier « outils et cie », partage des savoirs et mutualisation des outils.



L'atelier « outils et cie » est un espace de travail pour les « bricoleurs », situé à l'ancienne caserne des pompiers au Tourneur, dans le Bourg.

Cet atelier collectif propose aux particuliers et professionnels de pouvoir utiliser des espaces pour la mécanique, le travail du métal et du bois. Il s'agit d'un lieu où le partage de savoirs rime avec convivialité.

Ouvert à tous, sous réserve d'adhésion à l'association et à la charte d'engagement, chacun peut venir y travailler, apprendre et partager sur le thème du bricolage.

L'atelier est également une bibliothèque d'outils : face au constat que parfois certains outils sont peu utilisés et dorment dans nos garages, nous mettons en place un service d'emprunts d'outils (de la bétonnière, à la plieuse à tôle en passant par la scie circulaire et cie...).

Le fonctionnement est en prix libre, où chacun selon ses moyens participe financièrement aux charges de structures, aux réparations et achats d'outils.

Les premiers samedis du mois, des ateliers thématiques animés par un bénévole de l'association pourraient être proposés. En octobre, un atelier aiguisage et affûtage d'outils a été animé par un charpentier. Nous avons pu apprendre à nous servir d'une meule ou encore d'un diamant d'affûtage, sur nos outils personnels ou ceux de la mutuelle d'outils.

Chaque mercredi de 17h30 à 19h00 se déroule une permanence qui permet aux curieux et futurs adhérents de venir prendre des informations sur le fonctionnement de l'association. Vous pouvez également nous contacter par email : ateliernc@cier14.org ou par téléphone (répondeur) au 07 66 88 70 49.

Cette initiative est portée par le Centre d'Initiative aux Énergies Renouvelables de St Pierre Tarentaine.

● CLUB DU 3^{ÈME} AGE

Après notre Assemblée Générale du 15 Janvier 2020, où nous nous sommes tous rassemblés avec un repas que nos convives avaient appréciés, malgré la perte de nos êtres chers comme Germaine, Simone, Geneviève, aussi Solange qui ne venait pas au Club, mais à qui nous avons eu aussi une pensée.

Depuis, nous avons réussi juste avant le confinement organisé notre matinée tripes qui s'est déroulée avec un succès et un bénéfice plus qu'acceptable.

Puis les choses se sont déroulées plus tristement comme chacun le sait avec la perte de nos chers Octave, Gilbert et Daniel.

Le confinement nous a obligé à fermé les portes du local où les adhérents se faisaient un plaisir de se rassembler pour jouer au club ou au triomino, et finir par un goûter très chaleureux.

Après le premier confinement, Didier, toujours aussi proches de nos aînés, me donnait l'autorisation de reprendre les activités du club, mais après avoir consulté le bureau, nous avons décidé de ne pas reprendre. Nous avons fait parvenir à chacun de nos adhérents une petite note : « Le Tourneur, le 5 septembre 2020 Chers Amis adhérents, Après cet arrêt de longue durée, le souhait du bureau aurait été de reprendre le club, mais après m'être renseignée auprès de la Mairie, nous sommes contraints de porter le masque et de respecter nos distances. Ces contraintes nous semblant difficiles, Après en avoir discuté avec le bureau, nous avons pris la sage décision de ne pas reprendre le club pour l'instant, nous allons simplement reprendre les randonnées mais sans ouvrir la salle.

Nous avons pu juste fait quelques visites à quelques membres de notre club en respectant les gestes barrières.

Aujourd'hui, Les décisions du gouvernement nous obligent à rester chez soi, en espérant que ce soit pour une meilleure vie dans les mois à venir.

Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension et vous souhaite de tout cœur une bonne santé et surtout en prenant bien soin de vous. Au souhait de vous revoir au plus vite. Nous espérons faire notre assemblée générale en janvier avec le repas de Noël. Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021, bien amicalement. Chantal, Thérèse et Liliane.

Rappel aux associations : afin de mettre à jour le site internet, merci de communiquer les dates de vos différents événements à : communication@soulevreenbocage.fr ou

Mairie de Soulevre en Bocage : 2 place de la mairie à Le Bénv-Bocage 14350 Soulevre en Bocage
Tél : 02.31.09.04.54

SPECTACLES

Dans le cadre du programme culturel de Soulevre en Bocage avec le partenariat du C.L.A.C (Collectif Local d'Animations Culturelles), notre commune a vu 3 des 4 spectacles programmés se dérouler presque normalement avec les consignes sanitaires :

Le samedi 15 février, à 17h, "LES TROIS PETITS VIEUX QUI NE VOULAIENT PAS MOURIR", pièce avec un trio de 3 femmes, avec près de 70 personnes. La veille, le spectacle a été joué à l'école.

Le samedi 15 février, à 20h30, "LA COMÉDIE D'TA VIE" de Marc Frémond, spectacle qu'il interprète avec Antoine Devos, suivi par une soixantaine de spectateurs.

Vendredi 11 septembre, à 20h00, "DU TRACTEUR À L'ÂNE" avec Marc Pion, en présence de 45 personnes suivi le lendemain d'un atelier animé par l'auteur avec 8 personnes.



A L'ÉCOLE

Groupe scolaire du Courbençon

Notre effectif est de 149 élèves à la rentrée. Nous avons accueilli deux nouveaux collègues cette année : M. Hamon en CE1/CE2 et Mme Rungette en CE2/CM1.

Après une fin d'année difficile, dans des conditions particulières dues à la COVID 19, la rentrée s'est bien passée avec un protocole allégé. Les enfants et les parents ont pris leurs nouveaux repères, l'accueil et la sortie s'effectuant désormais au portail.



Concernant les projets, nous avons accueilli les AMS et des musiciens indépendants afin de présenter les 3 familles d'instruments aux élèves de CP, CP/CE1 et CE1/CE2. Nous espérons organiser une deuxième rencontre en février durant laquelle un quatuor des AMS et nos élèves musiciens accompagneront le reste de leurs camarades sur un chant commun.

Les CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à la piscine de Vire pour un cycle de natation en septembre et octobre.

Les élèves sont retournés dans le jardin pour y faire du nettoyage, préparer la terre et planter des bulbes. Quelle ne fut pas notre déception en découvrant à la rentrée que la cabane de jardin avait été détruite lors d'un acte malveillant. Nous, enfants et équipe enseignante, rappelons que ce lieu est très important pour nous tous, nous y apprenons beaucoup (partage, entraide, collaboration, bricolage, jardinage) et nous comptons sur le civisme de tous pour le maintenir en bon état.

Nous travaillons également avec le Séroc (du CP au CM2) sur le tri des déchets et ses nouvelles règles ainsi que le compost et la chaîne de recyclage.

Une intervention a eu lieu en octobre et une seconde aura lieu en novembre.

Si la situation sanitaire nous le permet notre projet "cirque", qui n'a pas pu avoir lieu au mois de mars 2020, se déroulera en avril 2021 sur deux semaines.



Mr DELIQUAIRE, élu référent du groupe scolaire, remercie chaleureusement les salariés du groupe scolaire pour leur investissement et engagement en cette période difficile : Mmes. Fabienne MARTIN, Fabienne POTEL, Lynda AMAND, Nathalie DENIS, Lucie YVES, Sandra BESNIER, Noémie LEBIS et M. Thomas HENRY.